

RAPPORT ALR2 DU JEUDI 02/05/2024

ARRIVEE :	13-8-17-10-15	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	17 561 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	267 000	8
DESORDRE TIERCE	53 000	20
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	350 000	4
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	0	0
BONUS 4	106 500	15
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE	6 193 500	
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	26 500	22
COUPLE PLACE A	7 000	26
COUPLE PLACE B	14 500	13
COUPLE PLACE C	5 500	33
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	937 000	1
MULTI 5	187 000	1
MULTI 6	62 000	12
MULTI 7	26 500	26
P SIMPLE GAGNANT	0	0
P SIMPLE PLACE A	13 500	1
P SIMPLE PLACE B	1 500	9
P SIMPLE PLACE C	2 500	5
MASSE PARTAGEE	3 731 500	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 106 de la loi n° 2014-1647 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
9 925 000